

est en voie de se modifier profondément, parce que, peu à peu, la lumière se fait sur les conséquences de cette législation, et que les sentiments qui les ont inspirées se transforment sensiblement.

Tout à l'heure, et à ce propos, M. Fresneau vous a rappelé que, dans certaines villes de France, dans certaines parties de notre pays, il y a un mouvement d'opinion qui commence à se produire pour résister...

M. Baduel. C'est le contraire qui est vrai ! Vous parlez en inamovible.

M. le marquis de Carné. C'est incontestable !

M. Fresneau. Vous le verrez bien !

M. de Marcère. Au moment où je suis monté à cette tribune, très inopinément, une autre idée m'était aussi suggérée par une partie de l'argumentation de l'honorable M. Leporche.

Il disait, en s'adressant à M. Fresneau et à ses amis : Vous voulez rallumer dans le pays, en quelque sorte, le feu de la guerre civile...

Une voix à gauche. Religieuse.

M. de Marcère. Vous voulez reproduire et recommencer cette lutte si funeste à la paix publique, vous voulez diviser les citoyens ; et il s'élevait contre des prétentions qu'il jugeait propres à produire d'aussi funestes effets. C'est dans un sens opposé, mais aussi, sincèrement, le même sentiment qui m'inspire et je dis : S'il y a du trouble dans les consciences, s'il y a beaucoup d'hommes, dans ce pays, qui hésitent encore à se joindre à nous, à adhérer d'une manière définitive et sans retour vers d'autres régimes à la République...

M. Baduel. Il y a déjà trop de ralliés.

M. de Marcère..... c'est que précisément ces lois scolaire que vous dites fondamentales leur paraissent injustes, insupportables et pleines de périls pour l'ordre social et pour la paix publique. Et je disais que, si vous faisiez disparaître ce sujet d'irritation, je crois que ce

serait un grand pas de fait vers la concorde et vers l'union de toutes nos forces si nécessaires à la patrie.

Ces sentiments que j'exprime aujourd'hui au sujet des lois scolaires, et que le moment ne me paraissait peut-être pas très opportun de manifester, je les ai toujours eus ; j'ai toujours pensé qu'elles blessaient la liberté et l'égalité, sans lesquelles, selon moi, la République n'est qu'un vain mot.

M. Leporché prononce quelque paroles d'interruption.

M. de Marcère. Il y a autre chose dans la proposition qu'une question de décentralisation. Il y a des revisions à faire aussi dans cet ordre d'idées.

Je ne dis pas que ce soit opportun ; je ne dis pas qu'il faille le faire aujourd'hui ; je n'en sais rien ; je n'aurais pas fait moi-même la proposition ; mais elle est faite. Eh bien ! contrairement à ce qu'a prétendu M. Leporché, et c'est contre cela que je m'élève, un membre du parti républicain tel que moi ne peut pas se considérer comme exclu de la République, parce qu'il aura voté une prise en considération d'une proposition qu'il juge, dans la plus grande partie de ses termes, réellement bonne, utile à notre pays, digne, en tout cas, d'un examen sérieux et propre à améliorer sensiblement l'état intérieur de la République.

Tel n'est pas l'avis de M. le Ministre de l'Instruction publique : je le regrette profondément. Sur un point de cette importance, je ne peux pas me rallier à son avis. Tout le monde sait ici, lui plus qu'un autre, combien je suis attaché au Gouvernement actuel et au ministère qui est sur ces bancs : par conséquent, tout le monde se rend parfaitement compte que, en venant ici faire cette protestation individuelle, je ne fais pas un acte de séparation d'avec mon parti, ni d'opposition au ministère. C'est une mise en demeure à laquelle je me suis cru droit de répondre.